

VILLE DE RONCQ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- BUDGET PRIMITIF 2020 -

- NOTE DE PRESENTATION -

Dans le prolongement de notre Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) du mois de décembre dernier, nous vous invitons ce soir à examiner les propositions budgétaires établis par Monsieur le Maire – Président de notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

De manière pérenne, ce budget assure en priorité les crédits nécessaires en direction des familles en difficulté ou les plus modestes (aides financières et secours, aides à la cantine, ALSH, garderies scolaires, AMIS ...).

De même, sont ouverts en dépenses et en recettes, les crédits relatifs aux actions en direction des personnes âgées ou en situation de dépendance (repas à domicile, semaine bleue, banquet, escapades séniors, ...). Sont également reconduites des actions fléchées de partenariat avec le RELAIS AUTONOMIE de Tourcoing (ex : CLIRPA), le Centre d'accès aux droits, l'UNCCAS, ainsi que les actions historiques menées par notre CCAS depuis de très nombreuses années.

=====

Je vous propose donc d'examiner l'aspect comptable de ce budget primitif 2020 de manière globale dans un premier temps, puis de manière détaillée, section par section. Toutes sections confondues, le budget primitif 2019 s'élève à **427 500 €**.

Pour ce qui a trait à la **Section de Fonctionnement**, celle-ci est équilibrée à hauteur de **421 000 €**

Au niveau de la **Section d'Investissement**, elle s'équilibre à hauteur de **6 500 €**.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - DEPENSES

- **011 Charges à caractère général 234 000 €**
 - o Dont 150 000 € d'achat de prestations de service (avec portage repas, convivial)
 - o Dont 6 000 € pour « Fêtes et Cérémonies » (maison de retraite ...) et achat d'alimentation (restaurant convivial)
 - o Dont 20 000 € (CLIC Relais autonomie, CAD-SAV ...)
 - o Dont 33 000€ (remboursement à la Ville des coûts indirects liés aux repas, aides du CCAS aux familles les plus modestes : restauration, AMIS, Activités périscolaires)
 - o Mise à jour de l'analyse des besoins sociaux (ABS) : 6 000 € (non réalisée en 2019 et reportée en 2020)
 - o Dont 2 000 € pour des frais de transports (sorties)
 - o Dont 4 000 € pour journées de formation à destination du personnel
 - o Le solde soit 13 000 € (assurances, documentation technique, entretien véhicule,...)

